

Des solutions de recyclage près de chez vous

En bac de recyclage en magasin

Pour vos petits appareils électriques, vos ampoules et vos tubes « néon », retrouvez dans les magasins partenaires nos bacs de recyclage en libre accès.

En déchetterie

Vous pouvez déposer tous vos appareils électriques, quelle que soit leur taille, vos ampoules et vos tubes « néon » à la déchetterie de votre commune.

 Voir conditions d'accès avec votre mairie.



Lors de l'achat d'un appareil neuf

Votre revendeur a l'obligation légale de reprendre gratuitement votre ancien appareil électrique en magasin ou lors de la livraison, pour l'achat d'un équipement neuf équivalent.

 Pour la reprise à la livraison, pensez à bien confirmer les conditions avec votre revendeur.



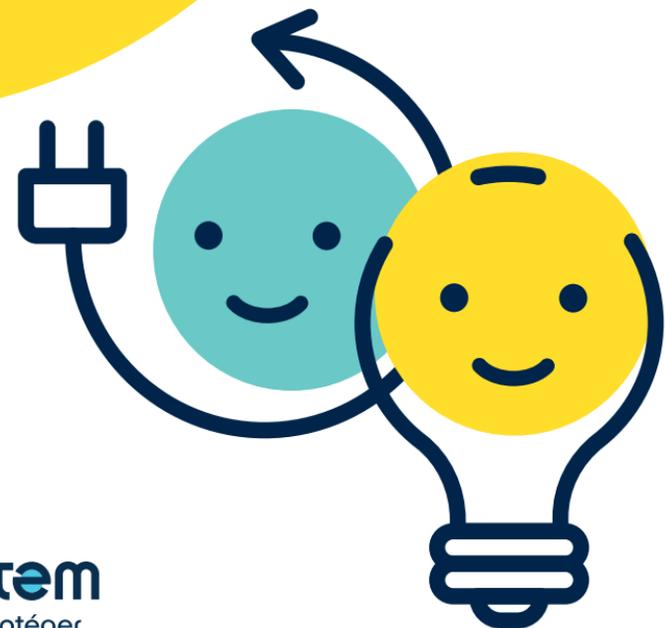
Tous les appareils électriques et ampoules

qui se recyclent sont faciles à identifier, ils portent ce symbole :



Pour en savoir plus :
www.ecosystem.eco

Donnez une seconde vie à vos équipements électriques et à vos ampoules !



ecosystem
recycler c'est protéger

Qui est ecosystem ?

ecosystem est un éco-organisme à but non lucratif, agréé par les Pouvoirs publics pour coordonner la collecte, la dépollution et le recyclage des appareils électriques des particuliers et des professionnels, des ampoules et des petits extincteurs.

Pour en savoir plus :
www.ecosystem.eco



Offrez une seconde vie à vos équipements grâce au don

Si votre appareil fonctionne encore, donnez-le à une association comme Emmaüs ou Envie. Il sera remis en état et revendu à prix solidaire. S'il ne peut pas être remis en état, il sera repris par **ecosystem** pour être recyclé.

Pourquoi recycler ?

Protéger l'environnement

Vos appareils électriques et vos ampoules peuvent contenir des substances polluantes comme, par exemple, les gaz frigorigènes des appareils de froid ou les traces de mercure dans les ampoules fluocompactes. **Les recycler permet de dépolluer ces substances selon des normes environnementales strictes.**



Protéger les ressources naturelles

Recycler ses appareils électriques et ses ampoules, c'est réutiliser de la matière et préserver des ressources naturelles. **Par exemple, le métal peut être utilisé pour fabriquer des cadres de vélos et le plastique pour des pièces automobiles.**

Protéger les emplois en France

Au sein des associations de l'économie sociale et solidaire, des prestataires de collecte, des usines de recyclage... **la filière emploie 7 000 personnes en France**, dont 2 700 dans le secteur du réemploi et de la réutilisation.